

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 960

Rubrik: Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les deux tendances de l'Eglise réformée

(cfp) Deux tendances toujours plus marquées se manifestent dans l'Eglise évangélique réformée du canton de Berne. L'une, que nous nommerons progressiste, veut que l'Eglise participe de manière active à la vie de tous les jours, alors que l'autre, conservatrice, voudrait que l'Eglise se contente de proclamer le message de l'Evangile et de pratiquer l'amour du prochain. Cette évolution provoque des réactions sur le plan politique. C'est ainsi que l'UDC, le principal parti du canton, de tendance conservatrice, a décidé d'intervenir directement contre ce qu'il dénonce comme une politisation de l'Eglise, peut-être parce qu'elle est contraire à ses options idéologiques. L'existence de tendances théologiques plus ou moins profilées n'est pourtant pas nouvelle dans l'Eglise réformée bernoise.

Dans un article de *La Vie Protestante*

(23.6), le pasteur René Vuilleumier, de l'Eglise française de la ville de Berne, donnait des indications sur l'activité du Synode de l'Union synodale Berne-Jura, dont il a fait partie pendant vingt ans. Ce «parlement» est composé de 200 membres, répartis en 6 groupes (appelés fractions). Les plus anciens sont le groupe libéral et le groupe positif. Le premier «a été une réaction rationalisante après le durcissement des dogmes de la réforme», alors que le second représente une réaction piétiste.

Ultérieurement, une association du centre a cherché à rétablir la paix et rassemble des libéraux et des positifs. La théologie de Karl Barth a fait naître un groupement des indépendants. Une scission vient de s'y produire et un nouveau groupe «Synode ouvert» s'est constitué. Enfin, il existe un sixième groupe sans référence théologique et à caractère ré-

gional, celui des seize délégués jurasiens.

On saura, dans les mois à venir, si la volonté de l'UDC d'influencer la marche de l'Eglise aura des effets. Il est d'ores et déjà certain qu'une discussion sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas pour aujourd'hui. ■

GENÈVE, RUE DES GARES

Un vendredi soir en juillet

Installé avec son lutrin sur le conteneur à verre perdu, torse nu, bronzé dans la lumière du soir, il jouait du saxo-basse merveilleusement.

La rue était devenue une cage à oiseaux ouverte, dont les notes s'envolaient le long des immeubles de l'îlot 13, par dessus les toits d'en face; elles planaient sur l'esplanade de la poste de Montbrillant; à l'autre bout, elles entraient dans la gare, couraient le long des wagons des trains illuminés.

Un couple valsait sur le trottoir. A la fenêtre du premier d'un porche sur lequel était peint le mot «renovable», une femme écoutait, accoudée.

Un soir d'été, l'allégresse.

Erika

BRADAGE

Le 6, place de la Cathédrale

(ag) L'Etat de Vaud possède depuis plus d'un siècle un bâtiment qui est familier aux Lausannois: au sud de la cathédrale, face au porche des apôtres, il regroupe en un seul corps plusieurs bâtiments préexistants; cet aménagement de bâtiments médiévaux eut lieu à la fin du XVI^e. Une tour qui porte l'escalier donne à l'ensemble son originalité, même si des percements de fenêtres ont passablement abîmé le rythme des façades; le tout est une pièce essentielle de l'«enserrement» de la cathédrale.

La préfecture quittant les lieux, l'Etat veut faire coïncider les réfections indispensables de l'ossature du bâtiment avec les transformations requises par une nouvelle affectation.

Il y prévoit du logement. Et il se propose de vendre, à cet effet, l'immeuble.

Cette vente, à moins que l'acheteur soit une institution étroitement liée à l'Etat comme l'ECA (Etablissement cantonal

d'assurance incendie) ou la Caisse de pension, est indéfendable.

D'abord, il s'agit d'un immeuble grevé des servitudes de monument historique, vu son intérêt archéologique et son emplacement.

Sa valeur marchande est difficile à apprécier. La commission immobilière l'estime à 1,5 million, ce qui est extrêmement bas à l'aune des prix lausannois.

Aucune des conditions d'une vente selon les lois du marché ne sont donc réunies. Et pourquoi l'Etat se dessaisirait-il de cet immeuble pour une bouchée de pain?

Même coûteux, son entretien fait partie des charges qu'exige la conservation du patrimoine. Il n'est d'ailleurs pas évident que le logement, qui, à cet endroit du périmètre de la Cité, animera peu le quartier, soit préférable à une affectation publique. ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

Au lendemain de son centenaire, le quotidien «AZ», du Parti socialiste autrichien, a été vendu à une entreprise de communication autrichienne et au Britannique Maxwell. Depuis des années le journal était déficitaire.

Le dernier numéro de «RTSR interne», publication d'entreprise de la Radio-Télévision-Suisse-Romande, est paru. Un nouveau journal d'entreprise paraîtra en septembre. Sera-t-il toujours imprimé sur papier rose?

Onze mois de parution, 4000 nouveaux acheteurs, dix millions de frais: *Blick Basel* cesse de paraître. C'est la deuxième tentative de régionalisation du *Blick* qui échoue. La première avait eu lieu à Zurich.